

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce soir, elle reste ajournée à demain (samedi) à onze heures du matin.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable sir Alexander Campbell s'est levé de son siège, et a informé la Chambre que l'honorable Jean Charles Chapais, l'un des membres de cette Chambre, était décédé.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que cette Chambre s'ajourne à loisir pour permettre à ses membres d'assister aux funérailles du défunt l'honorable Jean Charles Chapais.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

1. Que les remerciements de cette Chambre soient présentés au major général Frederick D. Middleton pour l'habileté distinguée avec laquelle il a conduit dans les territoires du Nord-Ouest les opérations militaires, qui ont eu pour résultat la suppression de la rébellion contre l'autorité de Sa Majesté.

2. Que cette Chambre reconnait et loue hautement la valeur, la discipline et la bonne conduite dont ont fait preuve les officiers, sous-officiers et soldats de la force de milice du Canada et du corps de police à cheval du Nord-Ouest dans la suppression de cette rébellion.

3. Que cette Chambre reconnait avec admiration le courage distingué et la conduite de ceux qui ont succombé dans les opérations du Nord-Ouest au service de leur pays, et désire exprimer sa profonde sympathie à leurs parents et amis.

4. Que M. le Président communique les résolutions précédentes au major général Frederick D. Middleton et que M. le Président le prie d'en faire part aux officiers et aux hommes mentionnés dans ces résolutions.

La question de concours ayant été mise sur les dits résolutions, elles ont été unanimement adoptées.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, — Une réponse à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 6 juillet 1885, pour copie de la correspondance et des télégrammes reçus de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, de la législature de la Colombie-Britannique ou de quelqu'un de ses fonctionnaires, et adressés ou renvoyés au département des chemins de fer ou à quelqu'un des membres du Conseil privé, concernant l'établissement du terminus occidental du chemin de fer du Pacifique à Port-Moody, à Coal Harbor ou à English Bay.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 25vv.)